

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 706 17 novembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

20 ANS

706

Le blocage et les combines

«Plafonnement des effectifs»: nous avons déjà dit ici tout le mal qu'on peut penser des mesures linéaires de ce type (cf. DP 664/16 déc. 1982). Elles sont bêtes, et ont de méchants effets: comme celui par exemple d'obliger les intéressés à tourner la contrainte, pour introduire un peu de cette différenciation que le législateur n'a pas su prévoir. Une manière comme une autre pour les débrouillards de se mettre dans la paralégalité (c'est-à-dire à côté de la loi, comme dans paramédical, et contre elle comme dans paratonnerre).

Institué par une loi du 4 octobre 1974 avec d'autres «mesures destinées à améliorer les finances fédérales», le fameux «Personalstopp» a permis de bloquer l'effectif du personnel de la Confédération jusqu'à fin 1979. En moyenne annuelle, le nombre des emplois autorisés dans l'administration générale est resté fixé à 32 775 depuis 1975. Quant à l'effectif réel, il a passé de 32 464 en 1974 à 32 636 en 1980. Depuis lors, par la voie budgétaire puisque la durée de validité de la loi de 1974 est arrivée à son terme à fin 1979, de petites rallonges ont été demandées — et refusées par les Chambres: 40 postes supplémentaires inscrits au budget de 1983 ont «sauté», tout comme les 71 places réclamées en juin dernier à titre de complément à ce même budget. Un sort largement analogue est promis au projet du Conseil fédéral, qui voudrait 350 nouveaux postes pour l'année prochaine. Seules 158 places de travail seraient créées dans l'administration, dont 75 pour le corps des garde-frontières et 51 pour le traitement accéléré des dossiers de demande d'asile.

Même réduite, la demande du Conseil fédéral, formulée dans le projet d'arrêté sur le budget 1984, a

pour la première fois quelque chance d'être exaucée. L'effectif réel risque d'approcher les 34 000 fonctionnaires. Horrificante perspective pour les partisans du «moins d'Etat», qui devront encore un peu attendre pour célébrer la nouvelle législation sur le blocage des effectifs, adoptée en juin dernier par les Chambres (vote nominal tout à fait net: 98 à 68). A noter que le plafonnement devrait désormais concerner aussi les entreprises d'armement et la Régie fédérale des alcools, épargnées jusqu'ici, du moins formellement.

Tant que durera le plafonnement, conjugué avec l'attribution continue de nouvelles tâches à la Confédération, la situation sera difficile pour les fonctionnaires en place: la rationalisation, que le législateur de 1974 a voulu encourager, a des limites qui sont rapidement apparues.

SUITE ET FIN AU VERSO

BULLETIN VERT

Domaine Public 1984

Ce n'est pas un appel au secours, mais c'est tout de même le rappel pressant du contrat qui lie «Domaine Public» à ses lecteurs et amis: ni subventions, ni publicité, cet hebdomadaire n'a d'autres ressources pour continuer à vivre et à s'améliorer que les contributions de ses abonnés. Pas besoin de chercher plus loin le sens du bulletin vert encarté dans ce numéro: il y va tout bonnement de l'année 1984 de «Domaine Public» (le prix de l'abonnement reste inchangé: Fr. 55.—). Merci d'avance!

PS. Si d'aventure, le bulletin vert s'était perdu en route, toutes les indications indispensables au paiement sont portées dans la colonne de gauche de cette première page...

Le blocage et les combines

En même temps que sont apparues, outre l'inévitable dégradation de certains services aux usagers, les combines plus ou moins paralégales: les expertises et autres études confiées à l'extérieur se sont multipliées (à l'Office de la justice, principalement), non sans attirer l'attention courroucée de certains parlementaires. Il y a eu aussi prolifération d'«auxiliaires déguisés», dont l'effectif officiellement recensé a passé de 510 à la fin de 1974 à 765 six ans plus tard; ces derniers ont été titularisés en 1981, «pour éliminer une inégalité au sein du personnel». Avec, en prime, la soumission du nombre des auxiliaires à l'attention du parlement: 1661 postes inscrits au budget pour 1983, 1745 (+84) à celui de l'an prochain.

Les objectifs de la majorité bourgeoise qui a imposé à l'époque et renforcé récemment le dispo-

sitif dit du plafonnement du personnel sont évidemment multiples: «moins d'Etat» et plus de privatisation sectorielle bien sûr, vente d'équipements informatiques aussi sans doute, et surtout ancrage à tous les niveaux de l'idée du «Personalstopp». Dans cette perspective, on suit avec intérêt le débat qui se poursuit actuellement dans les cantons de Vaud et de Zurich, l'un et l'autre dominés par un fort parti radical. A titre documentaire, on peut relire le passage y relatif du manifeste électoral 1983 des radicaux («Nos convictions», p. 85): «La politique du personnel du secteur public requiert une organisation flexible des structures d'engagement et de salaires, prenant mieux en considération les diverses prestations exigées et les conditions régionales du marché du travail. Pour d'éventuelles revisions de la classification des fonctionnaires, lors des adaptations du salaire réel ainsi que pour les allocations de renchérissement, il n'y a pas lieu de poursuivre la tendance actuelle au nivellement.» Du «cran»? peut-être! Du «cœur»? pas beaucoup. Et surtout peu de sens des responsabilités, dès lors que le blocage linéaire des effectifs se dilue dans le règne de la combine.

COURRIER

Du bon usage de nos fusils d'assaut

«Tribune de Genève» (3 novembre 1983): «Des enfants de dix ans initiés au tir avec des fusils d'assaut. Le commandant de compagnie a remis aux enfants, âgés de 10 à 14 ans, armes et munitions pour tirer sur des cibles à forme humaine. (...) Par ailleurs, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont demandé s'ils pouvaient tirer. Quant aux cibles de forme humaine, il s'agit, selon le DMF, de cibles usuelles pour des exercices de tir.»
Cible usuelle: la forme humaine.

Et usuel, pour des enfants, de tirer avec des fusils d'assaut. De sorte qu'il devienne usuel, à leur imagination, de tirer sur des êtres humains.

Autrefois, nous nous contentions de «faire des cartons».

Comme le Département militaire fédéral «estime que de telles actions sont "tout à fait admissibles"», je prends l'humble et respectueuse liberté de demander si, par hasard, quelque part, sans le savoir, le DMF n'aurait pas, légèrement, perdu les pédales.

Simple question sans commentaires. Il suffit d'entrevoir ces petits, au fusil d'assaut comme des grands, tirer sur des cibles à forme humaine.

Edmond Kaiser

N.B. Je ne m'en prends ni à l'armée, ni à l'armement, ni aux enfants victimes de ce délire, mais à ceux qui mettent ces armes et ces cibles aux mains de ces enfants. Comme à ceux qui l'estiment «admissible» et «usuel».

Santé: la donne démographique

Système de santé: l'heure est à la recherche de boucs émissaires, rendus responsables de l'explosion des coûts. Au premier rang de ces boucs émissaires, les hôpitaux! Nul doute que les établissements hospitaliers pèsent lourdement sur les budgets de la santé. Encore s'agit-il de comprendre pourquoi et dans quelle mesure ces charges peuvent être corrigées.

Sans ambition de faire le tour du problème en quelques lignes, voici en tout cas un point de repère.

Le vieillissement inéluctable de la population résidant en Suisse va conditionner l'évolution prochaine de notre politique de santé (si elle existe vraiment!). Et on peut déjà savoir dans quelles proportions: tous ceux et toutes celles qui auront plus de 57 ans en 2040 sont déjà nés. Les données du problème, pas encore compris aujourd'hui, sont donc déjà connues (pas de grandes modifications des taux de mortalité par âge à attendre pendant ces prochaines décennies).

Première certitude. D'ici à 2040, la part des habitants qui dépassent 65 ans (1980: 14%) atteindra plus d'un cinquième de la population (21%) si se réalise une variante démographique haute (remontée de la fécondité et maintien constant de l'indice conjoncturel) au seuil de remplacement des générations; cette part (voir tableau) atteindra plus du

Années		1980	2040	2040	2040
Variante		—	forte	moyenne	faible
Nombre habitants (millions)		6,3	6,7	5,8	4,9
0 - 19 ans	%	28	26	22	17
20 - 64 ans	%	58	53	54	55
65 ans et plus	%	14	21	24	28

quart, si se confirme une variante basse, avec une natalité stable au très bas niveau actuel (1,5 enfant par femme en âge de procréation, diminution du

nombre total d'habitants d'un cinquième environ). Autre certitude: parmi la population âgée, le nombre des grands vieillards ira grandissant, et parmi ces personnes-là, on comptera une majorité de femmes...

Pierre Gilliard: «Si toutes choses restaient égales, le vieillissement entraînerait une formidable augmentation du nombre de lits d'hospitalisation et d'hébergement. Pour les personnes âgées, ce serait un doublement en une cinquantaine d'années. Ce qui, en forçant l'image, conduirait à une Suisse asilaire où des malades en nombre grossissant nécessiteraient des infrastructures, des effectifs de personnel et des dépenses sans cesse croissants.» Voilà réellement où le bât hospitalier blesse.

Inutile d'imaginer simplement pouvoir continuer sur cette lancée... C'est toute une nouvelle «donne gérontologique» qui doit, dès maintenant, être prise en compte, en passant bien sûr par l'extension des services de soins et de soutiens à domicile (portion congrue du financement de la santé publique, actuellement), par des investissements supplémentaires en personnels pour ces services décentralisés et par l'organisation de soutiens accrus à l'entourage qui aide les vieillards gardés à la maison. Mais l'enjeu est beaucoup plus large, de politique sociale évidemment, si on se rappelle par exemple que l'état de santé des personnes âgées et le placement en établissement médico-social sont en relation étroite avec l'âge et le revenu — et ce n'est qu'une illustration des interdépendances dans ce secteur, parmi d'autres.

POUR L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Le but fondamental? L'autonomie de la personne. La retraite correspond encore à une mise à l'écart, à une perte des rôles, à un sentiment d'inutilité chez beaucoup. D'où ces constats et ces perspectives pour un avenir différent de notre collectivité délimités par Pierre Gilliard encore et qui rendent spécialement illusoire les danses du scalp organi-

sées autour de quelques symptômes des maladies du système de santé. Nous citons¹:

- *La précarité des conditions d'existence induit des placements* en institutions, qui sont ainsi des refuges de la pauvreté. Les vieux les plus démunis sont en effet plus fréquemment institutionnalisés.
- *L'élévation des revenus des citoyens les plus modestes résorbe la pauvreté.* Elle limite l'incertitude matérielle, voire la crainte du lendemain, ainsi que la décompensation psychique, le repli et la dégradation de l'image de soi, qui souvent l'accompagnent.
- L'amélioration sélective des revenus les plus bas conduit à de *moindres dépenses d'aide sociale et d'hébergement* en institution, à charge des assurances et des pouvoirs publics. Cela s'est manifesté de façon patente en Suisse lorsque, en 1966, les rentes de l'assurance vieillesse fédérale ont été sensiblement améliorées et des prestations complémentaires introduites pour garantir un «minimum vital».
- *Des mesures indirectes* agissent dans le même sens: prise en charge sélective, totale ou partielle selon les revenus, des cotisations d'assurance; abaissement du coût du loyer; appareils auxiliaires, etc.
- *Le passage graduel de la vie professionnelle à la retraite* facilite la transition vers un temps libéré dûment aménagé: activités et loisirs choisis.
- Les disparités des conditions de travail et des revenus professionnels retentissent sur le développement personnel et, par reproduction, conditionnent l'existence pendant la vieillesse. Plus que des correctifs «en aval», une *réduction «en amont» de l'éventail des revenus primaires* apparaît préférable.

• La ville est inhospitalière aux personnes âgées. Le tissu urbain souvent éclaté, la priorité implicite à la circulation automobile dense et rapide, le manque de lieux de rencontres, l'absence d'espaces cal-

¹ Voir notamment, de Pierre Gilliard, parus aux Editions Réalités sociales à Lausanne, «Vieillir aujourd'hui et demain» (1982) et «Rentiers AVS: une autre image de la Suisse» (1983).

mes, conduisent à l'exclusion de maints vieillards. Aussi l'intégration des personnes âgées et la prévention passent-elles également par des *aménagement des infrastructures et de l'environnement*. Pour toute la population, il s'agit de réapproprier les espaces publics, afin de bien vivre dans la cité.

- Les personnes peuvent contribuer au *mouvement de vie associative*, où jeunes, actifs et vieux trouvent les termes de nouveaux échanges, d'entraide, de solidarité et de relations conviviales.
- Les personnes âgées peuvent devenir «*promoteurs de leur propre avenir*», en organisant mieux leur temps libre. A cet effet, la satisfaction du besoin de sécurité est nécessaire à l'expression du besoin de liberté.

RADIO

Avec ou sans pub

Intéressant article dans les «Zuger Nachrichten» (4.11). Plusieurs radios locales négocient pour être diffusées sur le réseau câblé de Zoug. Après *DRS 3* (SSR), *Sunshine* (Zoug) et *Radio 24* (Zurich), *Radio Z* demande à bénéficier du privilège de son concurrent zurichois qui, lui, l'a conquis sur la lancée de son travail de pionnier dans l'attaque du monopole de la SSR; le nouveau «pirate» du Pic Gropera *Radio Sound* pourrait aussi trouver une fréquence sur les câbles zougais.

N'oubliez pas l'importance de l'audience pour les publicitaires appelés à financer les radios locales. Petite question bête et méchante: que se passerait-il si, grâce à de bons programmes, sans publicité, *DRS 3* retenait les auditeurs convoités par les radios locales? Voilà le véritable défi lancé à la SSR et à ses collaborateurs des trois chaînes. Même si Léo Schürmann en est à appeler à une police des ondes pour préserver le monopole de la SSR sur les lignes de grande diffusion... A moins que finalement le véritable enjeu de ce remue-ménage du côté de la SSR soit, à terme, de toucher une partie du gâteau publicitaire radiophonique!

NEUCHÂTEL

Innovation: à vos marques...

Sympathique pied-de-nez à tous ces esprits chagrins qui, dissertant à perte de vue sur l'«innovation» dans notre pays, pleurnichent sur les éventuels effets d'une garantie contre les risques à l'innovation sur le «moins d'Etat» et oublient finalement que l'essentiel reste de se mettre au travail et de stimuler des forces créatrices par tous les moyens imaginables, et de leur donner un maximum de chances de déboucher valablement sur le terrain de la commercialisation: Neuchâtel va prendre le taureau par les cornes sous le signe «innover pour vivre» et provoquer les imaginations en lançant un concours cantonal de l'innovation, largement ouvert, des écoliers aux entreprises, petites moyennes et plus

importantes (quatre catégories en lice, plus précisément) écoliers jusqu'à 16 ans, juniors ou écoles/classes jusqu'à 20 ans, seniors et entreprises). «L'Impartial» (5.11.) annonce que l'affaire est en bonne voie et que l'organisation de ce concours est confiée à Ret SA (Recherches économiques et techniques, voir plus bas) à La Chaux-de-Fonds. En point de mire, une sorte de recensement de toutes sortes de projets débouchant sur une possibilité réelle d'exploitation industrielle et commerciale (avec dossier plus ou moins complet, selon les catégories de concurrents).

Quels cantons romands se mettront aussi en piste, jusqu'à faire de 1984, une année romande de l'innovation, couronnée par une exposition itinérante qui pourrait très bien trouver place en marge du salon genevois des inventeurs, plus spécialisé?

RET SA

A disposition des entreprises

Une expérience qui n'a pas son pareil en Suisse romande: celle de Ret SA à La Chaux-de-Fonds, créée fin 1971 déjà, pour servir de point d'appui aux petites et moyennes entreprises de la région Centre-Jura, et devant son existence à l'initiative et aux efforts conjugués de quelques industriels de la région et des pouvoirs publics de la métropole horlogère.

1971: le climat économique n'était pas à l'urgence comme aujourd'hui; les fondateurs de Ret SA anticipaient donc sur des difficultés qui allaient se faire pressantes... De fait, les buts primitifs de l'expérience restent parfaitement valables; il s'agissait de contribuer à accroître la compétitivité des entreprises, d'améliorer les moyens matériels à leur disposition ainsi que les qualifications et les com-

pétences de leurs personnels, d'élargir ou de modifier leurs domaines d'activité, de créer de nouvelles activités, soit d'origine locale, soit par apport extérieur.

Concrètement, Ret SA (aujourd'hui six personnes, quatre ingénieurs et deux secrétaires) conduit deux sortes d'activités, en progression constante depuis quelques années: d'abord les actions générales qui sont destinées à un ensemble d'entrepreneurs; par exemple, la sous-traitance pour le compte d'entreprises régionales, la prospection directe de sous-traitance, l'organisation de stands collectifs à des expositions, la prospection de procédés ou de produits nouveaux, la participation aux efforts de promotion économique régionale; puis les actions spécifiques, en fonction des entreprises, évaluation du marché, analyse des concurrents, promotion de la production ou mise en place d'un processus nouveau de fabrication.

Originalité: la formule financière et juridique. Au conseil d'administration de Ret SA, les pouvoirs

publics sont minoritaires (cinq sièges sur treize), alors qu'ils détiennent une majorité du capital actions.

La formule de travail retenue permet une évaluation permanente de l'efficacité de la société. En effet, si des subventions publiques assurent annuellement une partie des fonds de roulement (d'où des services proposés à des prix attractifs), c'est la commercialisation des activités de Ret SA qui assure sa survie, à l'égal de n'importe quelle société privée du même genre.

UN TRAVAIL INDISPENSABLE

Selon la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (Ceat — adresse utile: Eglise-Anglaise 14, 1006 Lausanne) qui vient de publier, en marge d'une brochure sur la politique économique régionale, un portrait de Ret SA (dont nous sommes largement inspirés), l'expérience accumulée permet de mettre à jour les raisons qui rendent indispensable ce travail mené depuis plus de dix ans — citons la Ceat:

«De manière générale, les petites et moyennes entreprises

— sont imparfaites; elles doivent donc être améliorées;

— vivent sur un ou quelques produits; l'innovation est alors vitale pour leur existence;

— ont des moyens humains limités; elles ont besoin d'appuis extérieurs;

— sont condamnées au succès lorsqu'elles innovent; elles ne possèdent pas les réserves suffisantes pour se tromper;

— connaissent de grandes résistances à l'innovation; l'aspect quitte ou double lié à des changements importants, et l'incertitude qui les accompagnent, rendent les mutations difficiles.

Et les petites et moyennes entreprises de la région Centre-Jura ont des handicaps supplémentaires, en effet:

— elles doivent changer très rapidement de technologie et/ou de produit;

- elles ne savent pas se libérer par leurs propres moyens de la dépendance de leur(s) produit(s);
- elles ne perçoivent pas les problèmes de marketing;
- elles ne savent pas gérer des situations nouvelles;
- elles ne disposent pas de structures qui favorisent les contacts et la recherche de produits ou de marchés nouveaux;
- elles ont des difficultés de financement et d'obtention de crédits bancaires.»

SOCIALISTES

La réalité en face

Retombées électorales. Encore. Assez rare pour être souligné: le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) choisit de regarder la réalité en face. En ouverture de son dernier bulletin mensuel («Le Point» — adresse utile: c.p. 859, 2001 Neuchâtel), un diagnostic carré, signé Jean Studer, secrétaire du PSN: «Disons-le clairement: nous, socialistes neuchâtelois sommes les grands perdants des élections fédérales dans notre canton. Par rapport à 1979, les suffrages socialistes pour l'élection au Conseil national diminuent de 4,3% pour atteindre 33,1% de l'ensemble. Depuis 1919, date de l'introduction de la proportionnelle pour cette élection, une seule fois nous nous sommes trouvés dans une plus mauvaise posture. C'était en 1971. Nous obtenions alors 30,6% des suffrages.»

Suit une petite liste de facteurs qui permettraient d'expliquer ce recul: d'abord, les «maladies du Parti socialiste suisse» («Tout le monde le sait. Depuis deux ou trois ans, le PSS va mal. A l'intérieur du parti, querelles personnelles, opposition de tendances et une certaine inefficacité... Le PSN a souffert des crises du PSS. Les frontières cantonales ne sont pas imperméables»); ensuite, «une liste pas assez forte» (il aurait fallu être plus attentif au poids des politiciens à plein temps, présentés

Dans un tel contexte, qui ne doit pas être très différent du reste de celui de nombre de régions romandes, les atouts majeurs de Ret SA? Toujours selon les spécialistes de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, c'est la souplesse de la formule choisie, les relations commerciales avec les clients qui imposent de garder constamment en perspective les besoins réels et quotidiens à satisfaire, la pérennité de l'action entreprise et surtout cette volonté d'aider à la décision et non pas de se substituer aux entrepreneurs.

sur d'autres listes, chez les libéraux par exemple); puis, les écologistes («Nous aussi nous véhiculons une utopie, mais peut-être avons-nous tendance à la faire passer à l'arrière-plan, parce que trop occupés par la gestion du courant»); et enfin les coups de Jarnac de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» («Pour s'y opposer, il faudrait que chaque membre du parti verse, à vue de nez, entre fr. 1000.— et 2000.—, ce qui, avec un nombre suffisant d'abonnements, permettrait d'éditer un nouveau quotidien de gauche dans ce canton»).

Rappel: en nombre de sièges, le Parti socialiste neuchâtelois a tout de même maintenu ses positions au National, Heidi Deneys obtenant le nombre de voix le plus élevé du canton. D'autres s'en seraient contenté...

EN BREF

Le «Nouvelliste» voyagerait-il, dans la course au Conseil fédéral, pour le Genevois Ducret? Voilà en tout cas le quotidien valaisan qui reproduit en page «bourse et banque» de son édition du 9 novembre dernier, un discours du conseiller d'Etat genevois daté du 3 octobre (!), et prononcé lors de la journée des banquiers... Un exposé marquant, est-il besoin de le préciser, qui se concluait par ces phrases mémorables qui devraient peut-être rassurer certains lobbies en pleine action dans les couloirs bernois: «... On peut être reconnaissant de l'activité déployée par notre appareil bancaire dont les

responsables font preuve de compétence, de clairvoyance et de correction. Notre vœu est qu'ils persistent sur cette voie, en rejetant toute pratique douteuse, en renforçant la protection des informations relatives à leur clientèle afin que le développement de l'économie puisse continuer à être l'élément moteur de ce pays.» Qui reprochait au Vaudois Delamuraz de beaucoup parler pour ne rien dire? A ce point-là?

* * *

D'après les résultats du dernier recensement de la population (publiés par la Sdes), la proportion d'enfants (jusqu'à 14 ans) dans la population résidente totale de chaque canton était en 1980 la plus forte à Uri (24,2%). Venaient ensuite (classés selon des taux décroissants) OW, AI, NW, SZ; VS, JU, FR et ZG (environ 22%), puis, de 21,9% à 20%: LU, SG, TG, AG, GR, AR et BL; de 19,9% à 18%: GL, SO, BE, TI, NE, SH et, de 17,9 à 16,5%: VD, ZH et GE. Bâle-Ville, avec 11,9% seulement d'enfants, fermait la marche à bonne distance. La population de BS comptait, en revanche, le plus grand pourcentage de personnes de 65 ans et plus (19,6%). Les proportions respectives de cette catégorie d'âge variaient entre ce maximum et 16% (toujours par ordre dégressif) dans les cantons de BS, AR, AI, GL; suivaient, de 15,9% à 14%: SH, TI, VD, BE, NE, TG et JU, de 13,9% à 12%: ZH, OW, SG, GR, SO, GE, LU, FR, UR, SZ et, au-dessous de 12%: AG, VS, NW, BL. C'est Zoug qui, avec 10,3%, compte la plus faible proportion de personnes âgées en Suisse.

MOTS DE PASSE

Proverbe

à Jean Ziegler

Dis-moi qui t'oublie
et je te dirai qui tu es.

Hélène Bezençon

OBSESSIONS

La pieuvre pacifiste

Le bimensuel «ZeitBild» (2.11.83), organe de l'«Ostinstitut», spécialisé dans l'analyse du «péril rouge», publie un organigramme du réseau de «la paix» (les guillemets sont dans l'original en allemand). Au sommet, comme il se doit, le Parti communiste de l'Union soviétique qui domine, entre autres, le Conseil mondial de la paix, le Parti suisse du Travail, Novosti (bien entendu) et le Parti socialiste unifié de la République démocratique allemande. Pourquoi ce dernier parti? Parce qu'il a des contacts avec le Parti socialiste suisse, comme les Organisations progressistes ont des contacts avec le PC soviétique vers l'amont. Vers l'aval apparaissent tous les mouvements et organisations qui ont quelque chose à voir avec la propagande pacifiste en Suisse. Bref, une pieuvre en position d'étouffer notre pays. Après l'araignée néo-nazie, la pieuvre pacifiste. Gageons que l'organigramme ne va pas tarder à être traduit et à paraître dans une des publications romandes spécialisées dans ce genre de produits. Vous voilà au parfum.

CREDO

Nucléaire: l'offre sans demande

Catégorique, le bon conseiller fédéral Léon Schlumpf, de plus en plus catégorique même, à mesure que se rapproche le temps des votations sur les deux initiatives énergétiques: notre approvisionnement en électricité, clame en substance le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, serait menacé si nous différions la construction de la centrale de Kaiseraugst; pas question non plus d'un «mora-

toire» (que les commissaires du National en charge du dossier K se le tiennent pour dit!); et pas question d'hésiter: «Si nous refusons Kaiseraugst pour des raisons politiques, nous ne pourrions sans doute plus construire nulle part de centrale nucléaire.»

En filigrane de cet appel solennel, le fameux «besoin» de centrales supplémentaires, tel qu'il a été admis par le Conseil fédéral.

Au départ, donnant officiellement son avis sur la question, le Conseil fédéral s'était permis quelques nuances, avait au moins avancé une argumentation qui, pour être parfaitement contestable, ne tenait pas uniquement de la pétition de principe. C'est qu'à l'époque l'effet des doutes des experts (la commission fédérale «ad hoc», chargée de dire si oui ou non ce fameux «besoin» existait, n'avait pas pu se prononcer, faute de certitude majoritaire) ne s'était pas encore estompé. Aujourd'hui, oubliés les doutes: le Conseil fédéral donne de plus en plus souvent dans l'avertissement prophétique, peignant la catastrophe sur la muraille, agitant quelques slogans péremptoirs et jouant de la peur du «manque» (d'électricité). Exactement ce que font à longueur de communiqués, de conférences et de publications diverses les pronucléaires.

Voyez par exemple l'Ofel, Office d'électricité de la Suisse romande. Dans son dernier bulletin (422): on y agite, suivant ainsi «une étude réalisée récemment par une instance fédérale» (sans davantage de précisions!), le spectre des «risques de rupture» dans l'approvisionnement qui pourraient se concrétiser si d'aventure la Suisse subissait une mauvaise année hydraulique, ou si se produisait une panne dans une centrale nucléaire... Moralité: construisons des centrales nucléaires supplémentaires, au cas où les centrales existantes seraient hors d'état de produire leur dose d'électricité — et allons-y gaiement, puisque, plus on construit de centrales, et plus le risque de panne augmente... Que le bon conseiller Schlumpf nous pardonne, rappelons quelques faits, brièvement!

En 1982, la Suisse a consommé moins d'énergie (667 PJ) qu'en 1973 (674 PJ). Pendant les dix dernières années, la consommation n'a donc pas augmenté, mais plutôt reculé; et les possibilités d'économies sérieuses n'ont été qu'effleurées! En fait, si l'on continue à prévoir une augmentation de la consommation d'énergie, c'est que l'on tente à donner une justification rationnelle, du point de vue de l'économie énergétique, à des décisions irrationnelles typiques d'une euphorie expansionniste.

Ce sont les credos économiques nés après la Deuxième Guerre mondiale qui ont accrédité le mythe d'une expansion économique sans fin, pour le bien de tous. Depuis bien des années, ce mythe a été remis en question, mais il continue de faire des ravages. Au début des années septante, sept grandes centrales nucléaires étaient en projet dans notre pays: Kaiseraugst, Leibstadt, Gösgen, Graben, Rütli, Invil et Verbois. A cette époque, la Suisse consommait environ 100 PJ d'électricité par an. La construction de ces centrales aurait ajouté environ 140 PJ/an à l'offre et postulait donc, à terme, une augmentation de 140% de la consommation. C'était avant la crise pétrolière et il n'existait aucun moyen connu pour absorber une pareille surproduction. Ces projets n'en étaient pas moins présentés comme nécessaires par l'establishment politico-nucléocrate du pays. En réalité, la construction de ces centrales nucléaires était avant tout un moyen d'alimenter l'expansion économique et n'avaient guère de rapport avec les besoins en énergie.

Aujourd'hui, Gösgen est réalisé... Et en 1982, la Suisse a exporté plus d'électricité qu'à aucun moment de son histoire (39 PJ, soit le 30% de la consommation interne) et la consommation totale d'énergie est en baisse. La consommation d'électricité tend elle aussi à plafonner (augmentation 81-82: 1,5%). La seule chose qui continue à croître rapidement, c'est le coût des centrales nucléaires. La centrale de Leibstadt actuellement en construc-

tion coûtera 5 milliards de francs et l'électricité qu'elle fournira coûtera au moins 12 centimes/kWh. A qui la vendrons-nous? La France, qui était un de nos gros clients, est confrontée à une surproduction d'électricité et son programme nucléaire a déjà quasiment ruiné l'EDF (Electricité de France). Le seul moyen d'augmenter la consommation d'électricité en Suisse est de l'utiliser à des fins de chauffage, sous prétexte de substitution au pétrole. Or, entre 1981 et 1982, la demande d'énergie de chauffage a baissé en Suisse de 14,5 PJ. Ceci sans aucune intervention de l'Etat. Kaiseraugst ne pourra guère contribuer que par 10-12 PJ par an aux besoins de chauffage et ceci avec un rendement déplorable, à des coûts astronomiques et moyennant une dépendance accrue de l'étranger. La construction de centrales nucléaires est incapable de concurrencer les économies d'énergie mais tend à les empêcher.

Le «besoin»! Quel besoin, M. Schlumpf?

FIÈVRE

Petite leçon d'extrapolation

Serions-nous, à notre tour, gagnés, à «Domaine Public», par la fièvre extrapolatrice qui fait tant de ravages dans les rangs pro-nucléaires? Vous savez, le genre pseudo-scientifique péremptoire: si en 1982, nous avons consommé tant d'énergie, c'est que nous en consommerons tant multiplié par x (ici le coefficient magique, appuyé comme il se doit d'une collection de références mondiales) en l'an 2000, c'est comme ça et pas autrement...

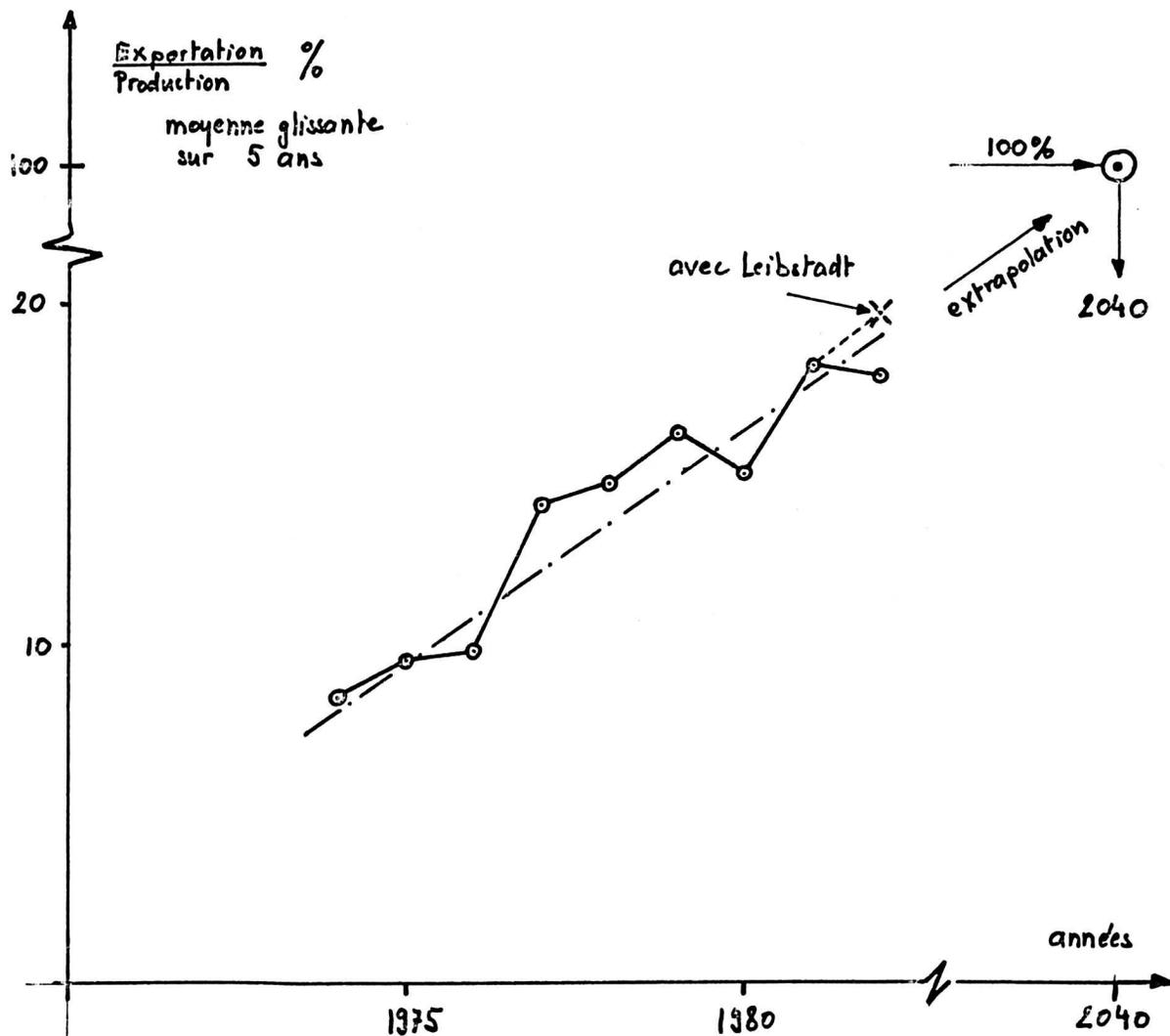
Aujourd'hui donc, nous sommes malheureusement en mesure de vous démontrer, par extrapolation, qu'en l'an de grâce 2040 toute la production d'électricité sera exportée et donc que l'on n'en consommera plus du tout en Suisse. Nos sources: rien que du premier choix, la Statistique globale suisse de l'énergie 1982 (Office fédéral de l'énergie,

ASE/UCS 16/1983). Il suffisait d'y penser et de projeter jusqu'en 2040 les pourcentages de l'exportation d'électricité par rapport à la production globale. Voyez notre dessin à l'échelle.

Y aurait-il comme un défaut? De méthode, peut-

être? Mais rendez-vous compte: si on commence à douter du bien-fondé de la méthode par extrapolation, que deviennent toutes ces fameuses démonstrations du «besoin» d'électricité en Suisse pendant les prochaines décennies?

LA PREUVE DU NON-BESOIN D'ÉLECTRICITÉ EN SUISSE EN 2040



Leçon de chiffres

L'annuaire statistique du canton de Vaud, édition 1983. Je voulais y chercher quelques données chiffrées sur un sujet précis. Une fois de plus, je me suis laissé prendre au jeu de la découverte, au hasard des tableaux.

La diversité des professions, révélées par les contrats d'apprentissage. En 1982, il n'y a que deux garçons et une fille pour apprendre le métier d'horloger «complet»; 39 contrats pour l'ensemble de l'industrie horlogère, toutes spécialités comprises, contre 749 mécaniciens en automobile, dont une seule fille! Les contrats d'apprentissage encore vous en disent long sur la vitalité des régions. A Sainte-Croix, 112 en 1980, 89 deux ans plus tard. A Nyon, 563 en 1980, 602 en 1982.

Il n'est pas inintéressant de savoir combien les Vaudois dépensent pour les jeux de hasard (loteries officielles, sport-toto, etc.). Par habitant, on passe de fr. 26,35 en 1960 à fr. 113,30 en 1982. Mais ce qui est remarquable à observer, c'est qu'en vingt-deux ans, la progression est continue et constante (à une exception près: 1966-1967) et ne reflète pas les variations de la conjoncture économique.

Y a-t-il encore une pénurie du personnel soignant? Ils étaient 5930, autorisés à pratiquer en 1977, ils sont 2000 de plus aujourd'hui, soit 7906. Étonnante progression!

Au chapitre social, quels romans tristes cachent les avances sur pensions alimentaires faites à des hommes (12 en 1982).

A partir de 1977, plus de la moitié des nouveaux conducteurs de voitures légères sont des femmes. Sur 8384 permis, 4329 sont, en 1982, obtenus par des conductrices. Mais la moto demeure apanage macho (688 à 63).

L'ensemble des étudiants de l'Université de Lausanne de 1974 à 1982 passe de 4424 à 5855, mais à elle seule la Faculté des lettres double ses effectifs en sautant de 525 à 1154, dont 735 étudiantes. Ces

chiffres annoncent-ils des risques de chômage dans l'enseignement secondaire? Il est vrai qu'il faudrait tenir compte aussi des licences (ou diplômes) décernés. Les Hautes études commerciales en délivraient 123 en 1982 pour 735 étudiants enregistrés, et la Faculté des lettres 77! A relever que le nombre des doctorats, si l'on exclut la médecine et les sciences, est en baisse significative. Inversement proportionnelle à l'augmentation des effectifs!

Les chiffres que je cherchais — et qui s'y trouvent — sont ceux de l'évolution des taux d'imposition des communes. Ils méritent discussions quant à leur évolution, globale et régionale. Une autre fois, sans musarder dans l'annuaire¹.

A. G.

¹ Adresse utile: Service cantonal de recherche et d'information statistiques, Saint-Martin 7, 1014 Lausanne.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des canons et des hommes

Moi, au fond, je suis assez content...

Ces «pluies d'obus» sur les camps palestiniens et sur Tripoli... On nous a dit — oui ou non? — que l'exportation des armes était indispensable à notre industrie (et semble-t-il à l'industrie française, italienne, etc. — je lis dans l'*Espresso* que l'industrie italienne, parfaitement neutre et impartiale, ravitaillait à la fois l'Iran et l'Irak). Il en résulte *nécessairement* que nous devons nous réjouir de voir ces armes utilisées, puisque ainsi, il faudra renouveler les stocks... Vous me direz que ce ne sont pas des obus suisses qui tombent au Liban, étant donné que, par une étrange pusillanimité, notre pays se refuse à vendre à des belligérants (ce qui, d'un point de vue logique, est indéfendable: il faut vendre aux consommateurs, c'est évident... tenterez-vous de vendre des fusils de chasse aux seuls Genevois, qui n'ont plus guère la possibilité de chasser?) — mais même alors: n'est-il pas évident que nous

profitons indirectement de cette heureuse conjoncture? les bons fabricants français, américains, allemands, russes, tchèques écoulant leur pacotille au Liban, c'est autant de moins qu'ils vendent sur les marchés ouverts à nos honnêtes commerçants — la concurrence se fait moins âpre...

Tiens, à propos: brassant dans mes papiers, coupures de presse, etc., je tombe sur un bel article paru dans le *Nouvel Observateur* du 24 juin 1974 — une interview menée par une journaliste: «Dans quinze ans, l'Iran devrait être la cinquième puissance mondiale. C'est le pari du chah. Il l'a expliqué à Josette Alia.» C'est sérieux, fortement documenté, convainquant... Ah! on a bien raison de dire que le cancer est une terrible maladie.

Comme ils ont peur! Et disons-le: comme ils mentent! (ou alors, et pour un maître d'école comme moi, la chose n'aurait rien de surprenant, c'est qu'ils ne savent pas lire...): pas de jour où ne paraisse un article dénonçant les dangers, dénonçant les illusions du pacifisme; affirmant que «les dangers du nucléaire sont sciemment et extrêmement exagérés par les antinucléaires». Et surtout, surtout: cette abominable initiative pour l'instauration d'un service civil basé sur la preuve par l'acte. Guère de jour non plus où ceux-ci ou ceux-là, l'*Atout* ou la Société suisse des officiers ou des sous-officiers, ou le Parti radical, ou le Parti libéral, ou le Parti démocrate-chrétien, ou l'illustre major X, ou le célèbre colonel Y, ou l'immense Z, n'écrivent ou ne disent ou ne proclament que cela reviendrait à instaurer «le libre choix». Notez que très expressément, l'initiative est conçue *pour ne pas instaurer* le libre choix; que dans son titre même, dans son énoncé, elle précise très expressément que seuls ceux qui auront fait la preuve par l'acte seront admis à faire un service de remplacement — et qu'ainsi se trouveront écartés automatiquement tous les fantaisistes, tous ceux qui par caprice, par lubie, etc... Mais non! Nos adversaires ont beaucoup médité Beaumarchais: calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

J. C.